

Le P.E.A.C.

Parcours d'Éducation
Artistique et Culturelle
de l'élève

arrêté du 1-7-2015 - J.O. du 7-7-2015

Article 1 - Le P.E.A.C vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture.

Il se fonde sur trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers :

- des rencontres avec des artistes et des œuvres,*
- des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques,*
- et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.*

Article 2 - les connaissances et compétences acquises par les élèves dans le cadre de ce parcours sont prises en compte pour la validation de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Définition

Que ce soit dans le cadre des enseignements suivis, de projets spécifiques, le P.E.A.C est constitué par l'ensemble des

- connaissances acquises par l'élève;
- pratiques expérimentées;
- rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine.

L'éducation artistique et culturelle à l'école

À l'école, l'éducation artistique et culturelle est à la fois :

- ❑ une éducation à l'art dans les grands domaines des arts ; elle s'appuie sur le patrimoine, tant local que national et international.
- ❑ une éducation par l'art qui permet une formation de la personne et du citoyen.

L'éducation artistique et culturelle se déploie dans trois champs d'action indissociables, qui constituent ses trois piliers :

- des rencontres
- des pratiques
- des connaissances

Objectifs du P.E.A.C

- diversifier et élargir à tous les domaines artistiques de la création et du patrimoine
- articuler les différents temps éducatifs en facilitant un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'éducation artistique et culturelle
- donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part.

Ainsi, chaque élève accomplit un parcours spécifique

Le parcours est construit conjointement par l'ensemble des acteurs impliqués dans l'éducation artistique et culturelle et par l'élève lui-même...

Le Contexte

- Pour **tous les élèves**, acquisition et appropriation d'une culture artistique composante de la **culture commune** portée par le socle commun
- Nécessité d'une **ouverture de l'école à des partenaires** variés, aux compétences reconnues, qui enrichissent les ressources de l'institution scolaire.
- Nécessité d'une **ouverture de l'école sur le territoire** de vie des élèves, son patrimoine artistique, ses structures culturelles...

P.E.A.C et Projets

Pour alimenter le parcours...

- des actions simples :
 - *assister à un spectacle,*
 - *un concert, visiter un musée,*
 - *une exposition,*
 - *un lieu patrimonial...*

- Des projets pluridisciplinaires et partenariaux plus ambitieux:
 - *au moins une fois par cycle*
 - *dans des domaines différents*

Le Référenciel

- Une référence pour l'ensemble de ceux (de l'Éducation Nationale ou non) qui contribuent aux parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.
- Il s'agit de concevoir un projet éducatif en identifiant des grands objectifs de formation et en précisant des repères de progression.
- Le P.E.A.C est inscrit dans le projet global de formation de l'élève défini par le socle commun et opérationnalisé par les programmes de cycle.

Exemple pour bâtir la programmation d'une étape du P.E.A.C.

Exemple de projet en Arts Plastiques

